

Collectif Développement Durable Uzège Pont du Gard

Uzès, le 18 novembre 2008

A Monsieur Damien Alary
Président du Conseil Général du Gard
Hôtel du Département
rue Guillemette
30044 Nîmes Cedex 9

Objet : démarche développement durable
engagée par le Département

Monsieur le Président,

Après avoir œuvré indépendamment pendant plusieurs années en faveur de l'environnement, nos 13 associations locales, représentant plus de 700 membres, se sont regroupées en 2007 au sein du **Collectif Développement Durable Uzège - Pont du Gard**. Conjuguant ainsi leurs efforts, elles ont élargi leur champ d'action à l'ensemble des domaines du développement durable. Cette volonté s'est tout d'abord concrétisée par l'élaboration d'une plate-forme commune, notre **Pacte pour le Développement Durable en Uzège – Pont du Gard**, dont nous vous adressons une copie ci-jointe.

Au cours des dernières années, nous avons œuvré, aux cotés des élus, des professionnels et de la population pour les sensibiliser aux enjeux auxquels est confronté notre territoire, l'Uzège-Pont du Gard : urbanisme, sauvegarde des terres agricoles et des paysages, déplacements, biodiversité, eau, énergie, etc... Soutenant la mise en place d'une **intercommunalité cohérente** avec l'identité de notre territoire, nous nous sommes réjouis lorsque les élus, à l'unanimité, ont approuvés, le **Document d'Orientation Générale du SCoT**, aboutissement de six années de réflexion et de travail communs.

C'est donc avec la plus grande satisfaction que nous avons accueilli la démarche de **Développement Durable** engagée par le **Département** et nous tenons à vous en féliciter. Celle-ci nous semble, en effet, porteuse d'avenir et complémentaire de nos engagements au niveau local de l'Uzège – pont du Gard. Nous souhaitons que la conjonction de notre action au plan local et de la vôtre au niveau du département, permette d'initier une dynamique positive et convergente.

Pour cette démarche, notre Collectif pour le Développement Durable en Uzège – Pont du Gard a élu domicile à l'adresse suivante :

Association de St-Médiars, Chez Jacques Chatout, Hameau de Saint-Médiars,
30700 Montaren et Saint-Médiars.

Tél : 04 66 03 22 32 Adresse Internet : assoc.stmediars@orange.fr

Pour soutenir ce processus et aider à sa mise en œuvre, certains d'entre nous, ont participé à la dernière des réunions organisées par vos services, celle de Bagnols-sur-Cèze. Nous avons regretté que votre absence pour raison de santé ne nous ait pas permis de vous présenter directement notre démarche. Nous avons cependant pu le faire auprès des autres participants aux **débats publics** et nous avons apporté notre contribution aux réflexions des groupes de travail.

Attentifs à la complémentarité de nos actions et conformément à l'esprit de votre démarche, nous sommes **prêts à participer** à toute réflexion et à toute action concertée engagée par vos services. Nous souhaitons que, compte tenu de leur volonté de coopération et de leur investissement en faveur de la protection de l'environnement, nos associations, regroupées au sein du Collectif pour le Développement Durable en Uzège - Pont du Gard, deviennent un **interlocuteur reconnu** de vos services pour leurs actions dans cette partie du département.

Nous sommes donc à votre disposition pour vous rencontrer et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Pour le Collectif Développement Durable Uzège - Pont du Gard :
(voir la liste des associations adhérentes en page 2 de notre Pacte joint)

François Baret président de
l'association l'Uzège

Jacques Chatout président de
l'association de St-Médiars

Pour cette démarche, notre Collectif pour le Développement Durable en Uzège – Pont du Gard a élu domicile à
l'adresse suivante :

Association de St-Médiars, Chez Jacques Chatout, Hameau de Saint-Médiars,
30700 Montaren et Saint-Médiars.

Tél : 04 66 03 22 32 Adresse Internet : assoc.stmediars@orange.fr